

Image not found or type unknown



Mise sous séquestre abusive

Par **ellierim**, le **29/07/2015** à **17:01**

Bonjour à tous
Nous venons de vendre la maison que mon epoux et moi avions achete
.rnNous étions mariés sans contrat et mon epoux est décédé en 2014rnLa fille ainee de mon
epoux issue d'un premier mariage a demandé la mise sous séquestre du montant de la vente
de la maison mais n'a pas fourni pour l'instant ses motivationsrnQuel est le delai dont elle
dispose pour les fournir et si nous ne trouvons pas d'accord puis-je saisir la justice pour
l'obliger à les fournir et me permettre éventuellement une action aupres du tribunal
compétentrnPar avance je voue remercie pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **29/07/2015** à **19:18**

Bonjour, votre belle fille avait des droits sir cette maison puisqu'elle hérite de la part de son
père. Elle attend peut être que vous lui fassiez une proposition pour la somme due,
cordialement

Par **moisse**, le **30/07/2015** à **07:50**

Bonjour,rnElle a forcément donné son accord pour qu'il soit procédé à la vente.rnMais peut-
être que cet accord portait sur un prix de vente différent.rnSeul votre notaire peut vous
renseigner et vous préciser la nature et l'étendue de ce séquestre.

Par **ellierim**, le **09/08/2015** à **09:36**

3 semaines après la mise sous séquestre nous n'avons toujours pas de reponse a la demande de motivations faite par mon notaire a la fille ainee de mon marirn
Puis je saisir le tribunal compétent dès maintenant pour savoir quelles sont ses intentions
srn
Merci pour votre reponse